

SÉGUR DU NUMERIQUE EN SANTÉ

Couloir Médecine de Ville - Note de position de la FEIMA

Novembre 2023

La réunion du 9 novembre dernier, entre les éditeurs du collège médecins de la FEIMA et les représentants des pouvoirs publics, marquait une nouvelle étape dans le suivi rapproché des actions engagées dans le cadre de la démarche Sentinelle sur le couloir médecine de ville du Ségur Numérique. Une étape qui s'inscrivait de surcroît dans le prolongement du bilan à fin septembre de la vague 1 du programme.

A cette occasion, nous avons souhaité rappeler l'engagement soutenu dont font montre les éditeurs de la fédération depuis près de trois ans, au prix d'investissements stratégiques et financiers sans précédent.

Un engagement qui repose sur une perception partagée au sein de notre collectif, des enjeux qui sont attachés au programme, ainsi que de la pertinence du cadre de mobilisation transversale de l'ensemble des acteurs de la chaîne de prise en charge des patients.

Un engagement qui s'inscrit dans la dynamique de confiance entre acteurs publics et acteurs industriels, fondatrice de l'initiative Ségur et gage d'une mobilisation collective sans faille pour faire face aux difficultés, inéluctables sur des projets de cette envergure.

Alors que les données issues du bilan que nous avons partagé lors de la réunion démontrent la pertinence et l'efficacité des actions que nous avons menées (plus de 99% des solutions déployées auprès des professionnels engagés dans le programme, dont plus de 80% en versions « Sentinelle renforcé », des dynamiques d'usages des services socles qui croissent de manière soutenue et continue depuis l'été 2023), nous avons le sentiment que le pacte de confiance collectif qui soutient notre mobilisation était mis à mal.

Le couloir médecine de ville, dont nous avons tous conscience qu'il était porteur d'une complexité sans commune mesure avec les autres couloirs, est constamment cité de manière négative, sous le seul angle des difficultés rencontrées, au premier rang desquelles celles relevant de la responsabilité des éditeurs.

Si nous sommes convaincus des efforts qu'il reste à faire pour réussir les profondes transformations qui sont à l'œuvre, et dont on voit clairement qu'elles sont en train de franchir un point de bascule, nous prenons néanmoins la mesure des contraintes auxquelles nous sommes confrontés et qui sont liées à des facteurs exogènes et multifactoriels (contexte politique et social, déficits d'alignement de couloirs métier à forte dépendance, mutations organisationnelles des pratiques professionnelles, déficit d'acculturation des professions de santé au numérique, utilisation des logiciels aux seules fins de facturation, ...).

Les chiffres relevant du bilan à fin octobre révèlent ainsi que malgré tous les efforts accomplis, près de 30% des professionnels équipés n'ont pas encore atteint les objectifs d'usages en matière d'alimentation du DMP (sous réserve d'intégration des statistiques relevant de l'exercice salarié des médecins exerçant en Centres de Santé).

Parmi les causes racines explorées et sur lesquelles nous nous sommes mobilisés collectivement, la première d'entre elles portait sur les facteurs de stabilité des solutions déployées, à l'issue de phases de développement et de référencement sous très forte contrainte.

Nous considérons qu'aux termes des efforts réalisés tout au long de l'année 2023, et dans le cadre des plans d'actions sentinelle successifs, nous sommes parvenus à un niveau de stabilisation technique et fonctionnel de nos produits qui se situe dans la normalité « pré-Ségur ».

Les points d'amélioration qui subsistent, et qui sont à considérer en dehors de nos cycles classiques de maintenance, sont relatifs à la performance des appels aux téléservices régaliens. Ils nécessitent que des investigations soient menées collectivement sur l'ensemble des composants et des chaînes de liaison.

Sur ce point technique, ainsi que sur les aspects d'ergonomie liées aux fonctions Ségur, notre engagement porte sur la finalisation des déploiements des versions dites « Sentinelle renforcé », lesquelles apportent des réponses aux problèmes rencontrés, dans les trois prochains mois.

Sur les autres facteurs exogènes identifiés (MSS, résultats de biologie, délégations de tâches, communication et accompagnement notamment), nous confirmons notre volonté de poursuivre notre engagement au sein de la démarche sentinelle afin de lever les derniers freins faisant obstacle à l'atteinte des objectifs d'usages.

Toutefois, ainsi que nous l'avons rappelé à de multiples reprises, nous sommes conscients que nombre de ces freins ne seront levés qu'aux termes d'une échelle de temps dont nous n'avons pas la maîtrise, car tributaires d'une mobilisation plurielle, d'un processus d'acculturation complexe quant au partage d'informations ou d'évolutions envisagées dans la vague 2 du programme, sans parler d'autres aspects contraignants tels que le contexte conventionnel ou le décalage de l'inscription des obligations relatives au taux d'usages DMP 2023 dans le volet 1 du forfait structure.

Porté par un pacte de confiance mutuelle qui serait réaffirmé, nous sommes prêts à poursuivre la mobilisation dont nous faisons montre depuis le lancement de l'initiative Ségur Numérique, au bénéfice d'une réussite de la vague 1 et de notre engagement dans la vague 2 que nous considérons comme le prolongement naturel des valeurs portées dans la première phase du programme.

Il est indispensable pour cela de nous affranchir de l'épée de Damoclès qui est systématiquement brandie sur nos têtes, à travers les pénalités financières encourues en cas de non atteinte des objectifs d'usages du DMP.

Considérant que les versions sentinelle renforcé de nos solutions démontrent que les actions que nous avons entreprises sur notre périmètre de responsabilité étaient de nature à lever les freins à l'alimentation du DMP, nous demandons que l'obligation d'atteinte de cet objectif soit levée.

Les dynamiques d'usages sont désormais enclenchées. Elles sont assurément appelées à se poursuivre et à s'intensifier dans les mois qui viennent. Il serait en effet totalement contreproductif, sans visibilité sur le paiement des soldes des prestations de la vague 1, de décourager les éditeurs qui font montre depuis près de trois ans d'un investissement soutenu, au risque d'un désengagement de leur part du dispositif Ségur Numérique.

Une issue que les éditeurs que nous représentons souhaiteraient vivement éviter eu égard à l'intérêt que représente la vague 2, dans la continuité parfaite de la vague 1.

Francis MAMBRINI
Président de la FEIMA



Jean-François MAGNE
Vice-président du collège médecins

